

LES ESSENTIELS

Aménager les espaces publics

Méthode, enjeux et bonnes pratiques

2^e édition

Elvire Wittmer

Architecte urbaniste paysagiste

territorial éditions



Aménager les espaces publics

Méthode, enjeux et bonnes pratiques

Aménager les espaces publics - Méthode, enjeux et bonnes pratiques est un guide essentiel pour tous ceux qui interviennent dans la transformation de l'espace urbain. Cet ouvrage synthétique et accessible offre une méthodologie complète pour comprendre et piloter les différentes étapes d'un projet d'aménagement.

S'appuyant sur des expériences de terrain, il identifie les acteurs-clés, détaille les choix et arbitrages nécessaires et apporte des clés concrètes pour une prise de décision éclairée. Il permet ainsi aux élus locaux, techniciens et porteurs de projets de structurer leur démarche, en intégrant les enjeux sociétaux, environnementaux et réglementaires les plus récents.

Cette nouvelle édition intègre notamment les évolutions législatives majeures, comme l'intégration de la loi MOP dans le Code de la commande publique, ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs tels que l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Elle aborde également les défis actuels, notamment les enjeux climatiques et la préservation de la biodiversité.

Grâce à cet ouvrage, les lecteurs disposeront d'un cadre méthodologique solide pour concevoir, réaliser et pérenniser des aménagements en phase avec les attentes des usagers et les réalités territoriales. Un outil incontournable pour un urbanisme opérationnel maîtrisé et durable.



Elvire Wittmer, architecte DPLG, s'est engagée très tôt dans les questionnements territoriaux. En libéral entre 1998 et 2023, puis maintenant conseillère salariée au sein d'un CAUE, elle se mobilise pour élargir les objectifs identifiés aux enjeux humains et environnements sous-jacents. Son expérience transversale et plurielle lui a permis d'intervenir aussi bien sur la définition des besoins que sur l'opération en elle-même. Se définissant comme urbaniste-paysagiste, elle travaille dans une démarche globale avec les communes sur leurs problématiques d'aménagement.

LES ESSENTIELS

boutique.territorial.fr

ISSN : 2553-5803

ISBN : 978-2-8186-2327-5

© Elvire Wittmer

LES ESSENTIELS

Aménager les espaces publics

Méthode, enjeux et bonnes pratiques

2^e édition

Elvire Wittmer

Architecte urbaniste paysagiste

territorial éditions

Référence BK TBK312A



**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail à :**
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur
de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations
de reproduction et indiquons systématiquement
les sources des schémas, images, tableaux, etc.

Pour toute demande de modification, mise à jour
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,
merci de contacter les éditions Territorial.

 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
---	---



© Groupe Moniteur, Gentilly

Territorial Éditions - CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél. : 04 76 65 71 36

ISBN : 978-2-8186-2327-5 – ISBN version numérique : 978-2-8186-2328-2

Imprimé par Neoprint, à Bourgoin-Jallieu (38) - Juillet 2025

Dépôt légal à parution

Sommaire

Remerciements	p.7
Introduction	p.9
Chapitre I	
Les acteurs qui font les espaces publics	p.11
A - Aménager les espaces publics : pourquoi ?	p.12
B - Nous tous, avec nos perceptions, besoins d'usage et désirs : la raison des espaces publics	p.12
1. Répondre aux enjeux sociétaux	p.15
2. Face à l'isolement : rassembler	p.15
3. S'adapter à l'accélération des évolutions sociétales	p.17
C - Maître d'ouvrage (MO ou MOA) : porteur de nos objectifs	p.18
1. Le rôle du MOA	p.19
2. L'intérêt public ou général	p.20
3. Le MOA : les hommes	p.20
4. Son assistant : l'AMO	p.25
5. Les assurances du MOA	p.25
D - Les partenaires des communes : l'ingénierie d'accompagnement de projet	p.25
1. À l'échelle de l'État : pour une cohérence nationale	p.26
2. À l'échelle des départements	p.29
E - Les acteurs des voiries et de leur gestion	p.31
1. DREAL et SMO : autoroutes non concédées et routes nationales	p.31
2. DIR : routes départementales	p.32
3. Commune et/ou communauté : voies communales	p.32
F - L'accompagnement d'État : ressources en données et connaissances	p.33
1. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.33
2. Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)	p.33
3. Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) ..	p.34
4. Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)	p.34

G - Les prestataires intellectuels : reformuler les objectifs et concevoir le projet	p.34
1. Les hommes et leurs compétences : les maîtres d'œuvre (MOE).....	p.35
2. Études de programmation : poser les problématiques en amont	p.44
3. Maîtrise d'œuvre (MOE) : répondre spatialement, économiquement et techniquement au programme	p.45
4. Coordinatueur hygiène et sécurité, coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS).....	p.46
5. Bureau de contrôle	p.48
6. Rémunération des prestataires intellectuels	p.48
H - Entreprises : fabriquer les espaces	p.51
1. Les hommes et les structures des entreprises	p.51
2. Les assurances des entreprises	p.54
3. La sélection des entreprises : présentation des offres et rémunération	p.55

Chapitre II

Valeurs sociétales et procédures administratives	p.61
A - Les objectifs de développement durable	p.62
1. L'Agenda 2030	p.62
2. La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises (RSE)	p.64
B - La ville inclusive, aménager pour tous (adultes et enfants, sportifs ou non, etc.)	p.65
1. Des espaces publics pour tous comme vecteurs de citoyenneté.....	p.66
2. Pour l'égalité de tous : la loi Handicap	p.67
C - Préserver l'environnement et notre santé	p.69
1. La fin de l'étalement urbain et le nouveau plan « Nature en ville ».....	p.69
2. Une bonne insertion dans le paysage	p.71
3. Des mobilités diversifiées	p.71
4. Préserver et améliorer les ressources en eau	p.73
5. Minimiser notre empreinte	p.76
6. Enquête publique relative aux opérations relevant du Code de l'environnement ..	p.77
D - L'expression de la démocratie : les permis liés au Code de l'urbanisme	p.78
E - Préserver notre mémoire collective : patrimoine archéologique	p.79
1. Dans le cadre du Code du patrimoine : archéologie et fouilles préventives.....	p.79
2. Découverte fortuite archéologique	p.80
3. Taxe de redevance (redevance archéologie préventive).....	p.80
F - Alimenter nos besoins et sécuriser les hommes : consultation concessionnaires et services	p.80
1. En phase diagnostic.....	p.80
2. À l'ouverture du chantier	p.82
G - Récapitulatif : quels sont les textes législatifs impliqués ?	p.83

Chapitre III

Démarches participatives et concertation :

s'assurer du bien fondé des réponses aux demandes	p.85
A - Qu'est-ce que c'est ?	p.85
B - Le choix entre la participation collective et la simple information	p.86
C - Le choix de communication pour des prises de parole équitables	p.86
D - Mettre en place les moyens	p.87
E - Le choix du moment pour une bonne écoute	p.88
F - Faire émerger l'inconscient collectif	p.89
G - Réunion publique en phase d'avant-projet (AVP) : des outils à connaître	p.90

Chapitre IV

Le cadre juridique des relations : les marchés publics

Le cadre juridique des relations : les marchés publics	p.93
A - Cahier des clauses administratives générales	p.94
B - Relation maître d'ouvrage / maître d'œuvre	p.94
C - Propriété intellectuelle	p.97
D - Chantier - Clauses sociales d'insertion	p.97
E - Paiements	p.98
1. Avance	p.98
2. Délai de paiement	p.98

Chapitre V

Les étapes de l'opération : un parcours passionnant et nécessaire

Les étapes de l'opération : un parcours passionnant et nécessaire	p.101
A - Préprogrammation / Questionnements des besoins immédiatement identifiés	p.101
1. Faut-il intervenir sur les espaces publics ?	p.101
2. Sur quels espaces publics faut-il intervenir ?	p.103
3. Quel budget ?	p.105
B - Programmation des besoins / formulation du programme	p.105
C - Sélection d'un maître d'œuvre pour une relation humaine forte	p.108
1. Procédures et notion de seuil	p.108
2. La sélection	p.109
3. Le concours	p.111
D - Les étapes du projet : des objectifs à l'objet réalisé / faire le projet	p.112
1. Études préliminaires (diagnostic / esquisse) : de l'idée à la forme spatiale	p.112
2. Avant-projet (AVP) : d'intentions esquissées à la définition du projet	p.115
3. Études de projet (PRO) : détailler le projet pour consulter les entreprises	p.116
4. Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) : choisir les entreprises pour un travail de qualité	p.116
5. Visa et exécution (EXE) : les derniers détails avant la fabrication concrète	p.118

6. Direction des travaux (DET) : ajuster le projet aux réalités du terrain	p.119
7. L'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) : enchaîner les actions sur chantier	p.120
8. Assistance des opérations préalables à la réception (AOR) : remettre les espaces au public	p.121
9. Après réception : garantie et entretien.....	p.123
E- La vie de l'aménagement : assurer sa pérennité et l'estime de soi des usagers	p.123

Annexe

Glossaire des abréviations	p.127
---	--------------

Remerciements

Je remercie :

- tous ceux qui m'ont accompagnée pour la première édition de cet ouvrage (Frédéric Benzimera, Jean-Pierre Bernard, Marie-Julie Seyller, les membres du collectif +CACTus) ;
- ceux qui m'ont appris le métier : mes enseignants, mon ancien employeur (l'Atelier Ruelle : Gérard Pénot et Alain Fournier), Guillaume Sevin ;
- mes clients et mes partenaires (dont Philippe Grenier notamment) qui m'ont permis d'exercer le métier.

Pour cette nouvelle édition, je remercie encore et toujours ma famille pour son soutien et ses relectures. Mes expériences au sein du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Orne m'ont également permis d'approfondir mon propos.

Enfin, un grand merci à mon éditeur pour sa confiance.

Introduction

La première édition de cet ouvrage sous le titre *Aménager les espaces publics, mettre en place le processus* a été écrite en 2016. Sa reprise neuf ans plus tard fait apparaître des changements profonds des attentes de notre société. À l'époque, nous constatons déjà des mutations. Elles se sont accélérées et donnent lieu à des révisions de plus en plus fréquentes du cadre législatif.

Nous vivons en effet de grands mouvements de fond liés à la prise de conscience maintenant partagée par le plus grand nombre (du moins nous l'espérons) du changement climatique avec les problèmes liés à l'eau et à l'augmentation des chaleurs estivales, de l'épuisement de nos ressources et de la perte de la biodiversité, du besoin fondamental du lien social, révélé par la crise de la Covid, de la nécessité d'une société plus inclusive. L'Agenda 2030 des objectifs de développement durable mis en place en septembre 2015 par l'Organisation des nations unies (ONU), cadre les enjeux et les actions urgentes à mener.

Les espaces publics sont représentatifs de notre société. Leurs aménagements nécessitent aujourd'hui des objectifs, des finalités et un mode de production différents.

Hier, les projets participaient à une mise en valeur d'une ville et à sa représentation. Ils étaient perçus essentiellement au prisme des flux. Aujourd'hui, le bien-être et le vivre-ensemble inclusif sont les éléments moteurs. Le lien social et le temps de partage deviennent un objectif pour contrer l'isolement et pour vivre la citoyenneté.

Hier, le décideur, avec son équipe de sachants, était le seul pouvant ordonner le processus. Aujourd'hui, le citoyen s'y invite, obligeant le décideur à revoir sa posture et aux sachants à devenir des médiateurs pour faire émerger les souhaits.

Comme dans la première version de cet ouvrage, nos expériences serviront pour étayer les propos et prendre le temps de la réflexion sur les conséquences des choix. Car aménager des espaces publics est l'occasion de mettre en place des stratégies politiques, pour des pratiques les plus vertueuses possibles et dans l'intérêt public, raisons du nouveau titre de cet ouvrage. D'autres expériences vécues par le lecteur peuvent contredire les propos tenus, mais ces divergences

permettront de lancer les débats et de donner à chacun le moyen de se faire une idée personnelle. Nous donnerons également des références notamment de textes réglementaires et légaux. Toutefois, les changements nombreux très réguliers nécessiteront aux lecteurs d'en vérifier leur justesse.

Chapitre I

Les acteurs qui font les espaces publics

« Si le prosaïque – c'est-à-dire le normé, le reproductible, le machinique, l'utile, le quantifiable – est évidemment indispensable, il semble très surprenant qu'il ait aujourd'hui pris tout l'espace. Le poétique – autrement dit l'imprévisible, le singulier, l'inanticipable, le fragile ou le merveilleux – est relégué au rang de divertissement ou de luxe accessoire alors qu'il devrait, très naturellement et rationnellement, constituer le cœur existentiel de notre être-là. Il est la vie en tant que telle. »

Aurélien Barrau,

L'hypothèse K. *La science face à la catastrophe écologique*

Éd. Grasset 2023

Les espaces publics sont indissociables de la raison même des villes : lieux d'échange des biens, des services et aussi, et surtout, de liens sociaux. Les aménager, c'est anticiper l'avenir de nos villes, de nos villages et permettre l'adaptation face aux changements que nous avons à affronter. Car, projeter, c'est porter vers l'avant. Traiter les espaces publics, c'est donc aménager notre cadre de vie et de relations aux autres pour aujourd'hui et demain. Y mettre le confort et une part de rêve fera d'un projet utilitaire un lieu où se mêleront l'éducation à la culture et à la citoyenneté, ainsi que la vie économique.

A - Aménager les espaces publics : pourquoi ?

« On n'aménage pas des espaces publics pour qu'il n'y ait personne ou seulement pour que ça circule. »

Les espaces publics sont des espaces à vivre ensemble¹.

Les espaces publics représentent une composante essentielle de la ville : ils la structurent car c'est au croisement des chemins que se sont constitués les villages, les bourgs et les villes, lieux des échanges entre humains.

Penser les espaces publics va donc de pair avec penser la ville. Pourquoi la ville ? Comment faire la ville ? Ces deux questions se posent en amont à tous les acteurs, et tout particulièrement aux élus, représentants des citoyens.



Remarque

Penser la ville et ses espaces se lie de façon intime avec la notion humaine. L'homme est un être social, la ville est le lieu de sa rencontre avec l'autre. Fabriquer la ville et ses espaces implique d'agir sur nos modes de relation. Il s'agit d'un acte dont la portée est immense : celle d'entrer au plus profond de nos intimités, de notre rapport au monde et à autrui. **Aménager les espaces publics suppose donc de traiter la complexité et nécessite le temps de la réflexion.**



Bibliographie

Lire la ville, Manuel pour une hospitalité de l'espace public - Chantal Deckmyn
- éd. La Découverte, 2020

B - Nous tous, avec nos perceptions, besoins d'usage et désirs : la raison des espaces publics

« Partout où il y a des humains, c'est beau. »

Amar, personne sans domicile

In Babeth Fourrest,

J'ai besoin d'un toit, mais j'ai envie du château de Chambord,

éd. Lethielleux 2010

Chacun de nous, comme être humain, représente la raison d'être des espaces publics. Porteur de la démocratie, le citoyen décide des choix politiques généraux. Il impulse les objectifs par son vote soit d'approbation, soit de sanction. Pourtant, il n'est pas le seul à emprunter les espaces.

1. Laurence Picado - Correspondante Rue de l'avenir à Tours - Mai 2018 - *Guide métropolitain des espaces publics et de la voirie Grenoble Alpes Métropole & Grille d'évaluation des projets* - www.ruedelavenir.com

Qu'il soit habitant ou de passage, indigène ou étranger, qu'il soit humain ou animal, celui qui emprunte les espaces de la ville y rencontre l'altérité.

Souvent uniquement perçu par les aménageurs comme usager, l'individu parcourt pourtant la ville avec son imaginaire, ses besoins, ses envies, son histoire. Il perçoit et s'approprie les lieux selon sa propre personnalité, sa fragilité, son agressivité, son bonheur ou sa peine...

Les espaces publics sont aujourd'hui ouverts à tous dans un esprit universaliste. Les barrières et octrois ont été levés et nos sociétés semblent avoir inscrit ainsi, spatialement, leur volonté d'ouverture aux autres. Mais si les barrières qui existaient jadis ont été levées, ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de méfiance, mais parce que les guerres menées sont différentes. Si les villes étaient jadis protégées par leur enceinte du monde extérieur, aujourd'hui, le danger est perçu comme provenant de la ville elle-même. Car la ville est double : elle semble nous envelopper dans son cocon protecteur et au même moment elle est perçue comme agressive.

Le rapport de l'individu aux espaces publics est similaire à de nombreux autres sujets : l'individu y projette ses peurs et ses rejets tout en voulant se sentir en confiance.

L'appropriation des espaces publics sera à cette image ambivalente : certains y planteront des fleurs au pied de leur bâtiment et entretiendront leur trottoir avec beaucoup de soin. D'autres, au contraire, privilégieront le vandalisme pour crier leur mal-être. L'un et l'autre marquent ainsi leurs sentiments. Le premier indique par ses plantations son désespoir de la ville et son envie de campagne. Pour exister, le second utilisera l'espace social qu'il cherche pourtant à dénoncer ou à détruire.



Remarque

Aménager les espaces publics nécessite de comprendre les rapports de force existant entre les individus ou groupes d'individus. La manière de partager les espaces est symptomatique du rôle assigné à chacun et à la place accordée à chacun par la société. Les espaces publics contribuent à entériner nos conceptions des rapports humains et de nos questionnements.

Dans nos sociétés, la rapidité des moyens de mobilité (voiture, vélo, trottinette électrique, etc.) avec son allure autoritaire prend le pas sur la lenteur du piéton dont la trajectoire peut être plus aléatoire, hésitante. N'est-ce pas là la marque de la volonté de puissance et d'une société obnubilée par l'action ?

Les espaces publics concernent donc ceux qui viennent les visiter, les traversent, s'y installent temporairement, les rêvent : forains, saisonniers, touristes, personnes sans domicile fixe... Tous, citoyens ou non, enfants ou adultes, acteurs ou simples utilisateurs, nous sommes impliqués soit par le vécu, soit par l'imaginaire. Car nous avons tous aussi des visions individuelles ou collectives des

espaces publics, parfois sans même les avoir fréquentés : les sols en pavés de marbre de Lisbonne, les ruelles tortueuses de certaines villes du Moyen Âge, les places plantées de platanes du Midi, etc.

Aussi, nous pouvons affirmer que les espaces publics correspondent à l'identité d'un lieu, aux besoins de ceux qui y vivent, les empruntent ponctuellement ou les rêvent... S'ils sont uniques, ils sont aussi le lieu de l'échange de nos altérités : les espaces publics s'adressent à tous, du moins dans nos démocraties, car, hélas, ce n'est pas le cas partout. Aussi, tous nous devons pouvoir contribuer à en définir leur composition.

Concevoir un aménagement implique donc une bonne compréhension des usages, de la géographie et de l'histoire des lieux, des enjeux urbains. Certains parleront même de psychologie urbaine.

Le travail en amont est essentiel : recenser tous les différents groupes d'utilisateurs, effectuer des sondages auprès de ces différents groupes, en établir une synthèse. La complexité pour démêler les propos souvent contradictoires entre souhait de rester dans le statu quo et souhait de changer sera un des enjeux les plus difficiles à affronter. Car les habitants déjà sur place ont des **habitudes d'usage parfois très ancrées**. Chacun possède une expérience et une **perception** de son quartier, de sa rue... qui lui est spécifique et indissociable. Aussi, tout nouvel aménagement, comme tout changement, fait peur et entraîne souvent le rejet.

Le temps permettra de rassurer grâce à une réappropriation des lieux. Mais ce temps est parfois peu en adéquation avec celui du mandat des élus. Aussi, la **concertation** et l'explication par des images seront des outils précieux pour donner des repères. L'explication des intentions, l'appel à l'intelligence de chacun font accepter les changements, voire créent une dynamique de renouveau. Mais ce sera le plus souvent une fois la réalisation des travaux faite que l'appropriation se fera vraiment et pourra même faire naître une certaine fierté.

Les choix retenus pourront aussi faire l'objet d'opposition politique de principe. Son **anticipation** permettra d'en atténuer les effets. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

Lorsqu'il faut concevoir des espaces pour une nouvelle population, lors de la création d'un nouveau quartier, l'attention aux liaisons avec l'existant tant spatiales que sociales, évitera le plus possible l'effet ghetto et le rejet de la part des « anciens »².

2. Voir le travail d'enquête qui a été mené à ce sujet par les sociologues allemands Norbert Elias et John L. Scotson dans les années 50 (*Logique de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Traduction française, éd. Fayard, 1997), qui reste largement d'actualité. Il démontre les processus d'exclusion et les effets induits menant les exclus à pratiquer les incivilités.

1. Répondre aux enjeux sociétaux

Parce qu'ils sont composés de et par nous tous, les espaces publics sont le reflet des sociétés qui les façonnent et répondent aux enjeux transversaux, qu'ils soient culturels et sociétaux, économiques, environnementaux. Les enjeux sociétaux ont évolué ces dernières années et supposent de questionner autrement le rôle des espaces publics : ils doivent évoluer aussi avec les attentes de ceux qui s'y côtoient.

Les remparts de la ville ont disparu. La voiture, le TGV et l'avion suppriment certaines frontières physiques. L'étalement urbain a souvent raison de la différenciation entre ruralité et ville. Les échanges n'ont souvent plus besoin du sol physique, ils se font de façon abstraite, via des plates-formes situées parfois à l'autre bout de la planète. Seules subsistent des frontières administratives et linguistiques, même si sur ce dernier point, les traductions automatiques de nos smartphones les réduisent.

Les aménagements ne peuvent plus être pensés comme une fin en soi au seul motif des déplacements et des liaisons. Leur qualité, encore trop pensée comme espace figé de représentation de l'attractivité d'une ville, doit permettre aujourd'hui un accompagnement vers autre chose.

2. Face à l'isolement : rassembler

L'homme est un être social. Sans la relation avec l'autre, il ne peut exister. Les espaces publics sont un support physique des relations humaines. Raison pour laquelle l'aménagement des espaces publics est nécessaire dans nos sociétés où l'isolement est de plus en plus important. Mettre en œuvre les moyens pour faire sortir les gens, leur donner envie d'échanger, de se rencontrer avec leurs différences devrait en être le but essentiel.

L'évolution des composantes de la société fait émerger des attentes nouvelles :

- la famille traditionnelle a éclaté (en 1968, on compte 323 logements pour 1 000 habitants, en 2007, il faut 507 logements) et s'est transformée, nécessitant des espaces neutres pour se recomposer, s'assembler ;
- les 35 heures ont suscité le temps et l'envie du loisir : un besoin d'espaces liés à la détente se fait sentir ;
- Internet facilitant le travail à domicile, un lien social autre que celui vécu au sein de l'entreprise d'hier est demandé ;

- les réseaux sociaux qui permettent des échanges entre des personnes qui n'auraient pas pu hier se rencontrer, isolent derrière des écrans, mais conduisent également à des actions communes pouvant remettre en cause certaines pratiques des espaces publics et également le pouvoir de ceux qui les fabriquent³ ;
- le vieillissement de la population suppose des différences d'usages et d'attentes de plus en plus fortes entre les générations (selon l'Insee, en 1991, les personnes âgées de plus de 75 ans représentaient 6,6 % de la population française, en 2024, la proportion est de 10,4 %). Aujourd'hui, peuvent se côtoyer jusqu'à cinq générations alors qu'au siècle dernier seules trois générations pouvaient le faire.

Dans ce contexte nouveau, où l'individualité et la différenciation sont de plus en plus marquées, le désir du « vivre-ensemble » prend le pas. Et le mot « désir », même s'il est du domaine individuel, est celui qu'il faut utiliser. Il prime sur le besoin et l'usage, pour reprendre les termes d'Hélène Hatzfeld (chercheuse au sein du Laboratoire architecture, ville, urbanisme, environnement).

De grands événements rassemblent les individus en des espaces publics emblématiques (place de la Bastille à Paris lors de la finale de la Coupe du monde de football en 2018, par exemple), pour rappeler la fierté et l'appartenance à un groupe. Les revendications du mouvement des « gilets jaunes » en 2018-2019 portaient certes sur le pouvoir d'achat, mais le besoin de se retrouver, de sortir de l'isolement pour partager des moments chaleureux était très intense.

Les espaces publics se doivent de répondre au défi qui se pose du « comment vivre ensemble et comment toutes ces individualités peuvent cohabiter de façon pacifiée ? ».

Ils se doivent d'exister pour tous, dans le postulat d'égalité, pour des rencontres et des moments de partage. Non comme simples lieux de passage mais comme supports de liens sociaux.

Car, pour reprendre la définition du philosophe Thierry Paquot, les espaces publics « *mettent en relation, du moins potentiellement, des gens qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent, etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et sans réciprocité attendue, l'altérité. C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dits publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence* ».

3. L'occupation de la place de la République en mars-avril 2016 par le mouvement « nuit debout » en est une des manifestations. L'aménagement alors récent de cet espace comme lieu d'actions collectives et non plus comme simple espace de circulation (voire de contestation comme l'histoire nous le montre : Mai 68 par exemple), l'a permis. Les espaces publics deviennent le support et accompagnent cette mutation.